



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Montreuil, le 21/12/2018

La FNEC FP-FO reçue par le Ministre : Les revendications doivent être satisfaites !

La FNEC FP-FO a été reçue le 20 décembre 2018 par le ministre de l'Éducation nationale. Nous avons demandé des réponses aux revendications des personnels de l'Éducation nationale, notamment en matière de rémunération.

La mobilisation des gilets jaunes a contraint le gouvernement à trouver en catastrophe plusieurs milliards pour chercher à éteindre l'incendie. Il a dû concéder aux policiers une augmentation de salaires sous la pression des organisations syndicales dont le SGP-FO. Pour les centaines de milliers de personnels de l'Éducation nationale, comme pour tous les fonctionnaires, les questions urgentes sont posées : augmentation du point d'indice, arrêt des suppressions de postes et des contre-réformes, maintien du statut. Il y a urgence.

A la valorisation du point d'indice, le ministre oppose l'individualisation des rémunérations à travers PPCR, la prime REP+ et les heures supplémentaires.

Le ministre continue à ne voir aucun problème dans la mise en œuvre de la réforme du lycée. Comme si les personnels et les élèves pouvaient accepter la suppression des disciplines, des postes, comme s'ils pouvaient accepter l'accroissement des inégalités entre les établissements et les élèves, encore renforcées par les attendus de Parcoursup pour l'accès aux différentes filières. Les lycéens ont raison de refuser le tri social instauré par la loi ORE et ces contre-réformes. Avec eux nous en demandons le retrait. La FNEC FP-FO a demandé au Ministre qu'il reçoive personnellement les organisations de lycéens pour que leurs revendications soient enfin prises en compte. Il a répondu qu'il ne les recevrait pas. Pour le ministre, l'alpha et l'oméga de la démocratie, c'est la consultation du Conseil National de la Vie Lycéenne.

La FNEC FP-FO a rappelé son attachement aux prérogatives des commissions administratives paritaires, des Comités Techniques et des CHSCT des 30 académies dans lesquelles viennent d'être élus des représentants syndicaux. Le ministre a simplement indiqué qu'il rencontrerait le secrétaire d'État chargé à la Fonction publique la semaine prochaine.

Le Ministre Blanquer ne souhaite pas que l'Éducation nationale soit un sujet du « grand débat national » demandé par le Président Macron. Nous non plus ! Toutefois, dans la continuité des déclarations de son directeur de cabinet qui a demandé aux syndicats représentés au Comité Technique de « transcender les clivages », pour mettre en place « un pacte social », le ministre en a appelé à la responsabilité de chacun. La FNEC FP-FO lui a répondu qu'elle n'acceptera pas de s'associer à l'élaboration d'un pacte social et qu'elle restera sur le terrain des revendications et de ses mandats. Le syndicat n'est pas un corps intermédiaire. Plutôt que de demander aux syndicats d'accompagner ses réformes et les milliers de suppressions de postes d'enseignants et d'administratifs, le ministre doit entendre les revendications et ouvrir des négociations.

Postes, salaires, contre-réformes : les réponses du Ministre ne sont pas acceptables.

La FNEC FP-FO appelle ses syndicats à réunir leurs instances dès la rentrée. Elle appelle les personnels à se rassembler en assemblées générales pour réaffirmer les revendications et préparer le rapport de force nécessaire permettant de les faire aboutir.

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève à compter du 7 janvier 2019.